



## Conférence donnée au cours de la session 2015 des Semaines sociales de France, « Religions et cultures, ressources pour imaginer le monde »

### Interdépendance et solidarité dans les enjeux actuels des négociations<sup>1</sup>

Pascal Lamy  
Jean-Michel Severino

Jean Merckaert : Le mot d'interdépendance peut faire peur et apparaître abstrait. Dans l'encyclique *Laudato si'*, le pape parle de notre « maison commune », ce qui donne une réalité à cette interdépendance. Je le cite : « Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles. » Habituellement, quand une maison commune va mal, on se tourne vers le syndic. Puisque notre maison commune va mal, nous nous tournons vers la communauté des États, vers le processus de négociation. Le syndic des États a décidé de faire de 2015 une année clef autour de deux étapes importantes : New York, 15 ans après les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), qui visaient à diviser par deux la pauvreté ; et Paris avec la COP21 où les États se sont donné rendez-vous pour limiter le réchauffement climatique en dessous des 2 °C. Le syndic fait-il son boulot et le fait-il bien ? En est-il capable ? Est-ce de lui qu'il faut attendre les solutions ? Nous conduit-il à prendre une autre direction comme nous y invite le pape François ?

**Jean-Michel Severino**<sup>2</sup> : Je dirai un mot des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), puis des objectifs de développement durable (ODD). Ces accords internationaux peuvent ressembler à des déclarations molles, mais ces objectifs ont un rôle important dans la dialectique entre l'utopie et le réalisme. Les objectifs de développement durable, en eux-mêmes, et immédiatement, ne vont rien changer à la planète. Le jeu froid et cynique des États, des puissances, de la concurrence, va continuer de se dérouler. Mais nous avons besoin de rêver, de nous projeter, d'espérer dans des mondes meilleurs, afin de nous mobiliser sur les justes causes et être plus efficaces. Finalement, après deux ans et demi de négociations pathétiques, l'ensemble des États membres a adopté une fonction de rêve, une motion d'utopie, exprimée sous un langage technocratique d'objectif. C'est une ambition un peu folle, que du côté de Convergences<sup>3</sup> nous résumons à travers le slogan du triple zéro : 0 exclusion, 0 pauvreté, 0 émission.

Concrètement, cette fonction de rêve va avoir une utilité dans la vie de l'action collective, car elle va nous amener à converger sur des actions identifiées, à rendre compte des progrès à l'encontre de cette ambition et de ce rêve. De ce côté-ci, c'est mission accomplie. Quand on a commencé à réfléchir, il y a 3 ou 4 ans, à ce qui succéderait aux OMD en 2015, il n'était pas certain qu'on puisse trouver cette fonction d'objectif pour la planète, qui est devenue une fonction d'objectif universel. Elle concerne en effet tous les sujets et tous les pays, en France comme au Burkina Faso, ce qui n'était pas simple. Au moment où le monde se déchire sur tant

---

1 Jean Merckaert, rédacteur en chef de la revue *Projet*, animait la table ronde.

2 Jean-Michel Severino a été directeur général de l'Agence française de développement de 2001 à 2010.

3 Convergences est une plateforme de réflexion en Europe destinée à établir de nouvelles convergences entre acteurs publics, privés, solidaires, académiques et des médias pour promouvoir les OMD et lutter contre la pauvreté et la précarité dans les pays du Nord et du Sud. Elle est présidée par Jean-Michel Severino.

de sujets, le fait qu'on soit capable de se rassembler malgré les différences politiques, les conflits géopolitiques, les différences de religion, sur cette ambition utopiste, c'est un bon point de départ, d'ancrage, un sorte de corde où s'attacher pour pouvoir parler aux autres.

À propos de la conférence climat, je me contenterai de dire qu'à côté des négociations, il y a un deuxième agenda, l'agenda des solutions, qui nous parle beaucoup. Lorsque cette COP21 a été programmée, dans un climat de scepticisme très profond qui s'est un peu atténué, il y avait peu d'espoir de parvenir à un accord. Les États ont voulu qu'à côté de la négociation officielle soit dressé un cadre de dialogue avec les différentes parties prenantes – la société civile, les entreprises, les collectivités locales, etc. – pour établir un catalogue d'actions positives qui, à travers des alliances thématiques, régionales, permettraient d'apporter une contribution décisive et concrète sur la façon dont on mettra en œuvre des engagements éventuels en matière de climat et faire profondément progresser l'agenda d'un monde décarboné.

Cet agenda est très motivant et répond à une réalité qui fera l'objet de discussions supplémentaires, une reconnaissance d'une réalité géopolitique : les États ont perdu le monopole de l'action collective. Si on excepte les temps de crise pure qui nécessitent l'action des forces armées, les problèmes structurels de la planète ont besoin de grandes alliances pour réussir.

Jean Merckaert : Pascal Lamy, quand vous parlez de gouvernance mondiale, vous discernez trois niveaux : l'échelon étatique qui serait un état solide, l'échelon régional qui serait l'état liquide et l'échelon supranational, l'état gazeux. On peut penser que cet état gazeux est propice à une négociation sur les gaz à effet de serre. Qu'en est-il ?

**Pascal Lamy**<sup>4</sup> : J'ai souvent utilisé cette analogie pour essayer d'expliquer pourquoi l'existence d'un pouvoir politique, de disciplines, de règles, assez aisément admise au niveau d'une communauté nationale, est difficilement transposable et probablement hors d'atteinte actuellement au niveau international (encore qu'on a fait une partie du chemin au niveau européen). C'est essentiellement une affaire de légitimité. Un pouvoir est plus légitime s'il est dans la proximité que dans la distance. C'est un principe philosophique assez raisonnable que Saint Thomas d'Aquin puis Althusius ont approfondi. Un jour où je m'expliquais de cette manière devant un auditoire de jeunes, l'un d'eux m'a interpellé : « Vous avez dû apprendre la physique il y a longtemps car il y a un quatrième état de la matière, le plasma, alors bonne chance pour la suite ! »

Pour revenir à votre question initiale, vous l'avez autoréolue en parlant de syndic. Un syndic est une personne en charge de l'intérêt général et du bien commun. Le problème de la communauté internationale – qu'on appelle ainsi par commodité –, c'est que la conscience de ce bien commun est très faible, d'où le déficit de gouvernance internationale que nous vivons. Nous savons parfaitement ce qu'est l'interdépendance, généralement ressentie dans ses aspects les plus sombres : les migrations, le changement climatique, la corruption, le terrorisme, la dégradation des océans, les cyber attaques. Autant de réalités que nous pouvons constater et mesurer. La solidarité, en revanche, est un sentiment ; elle est de l'ordre du mental, ce que vous avez appelé « l'imaginaire » dans le programme de cette session. Or, il y a une grande distance entre la réalité et l'imaginaire, en tout cas en ce qui concerne l'organisation du monde. Au niveau d'un petit groupe humain, cette articulation entre interdépendance et solidarité est aisée : c'est ce que j'appelle l'effet canoë – quand on est sur un canoë, si l'un commence à chahuter, les autres l'arrêtent bien vite parce qu'ils vont tous chavirer, alors que, sur un porte-avion, c'est plus compliqué. Quand on est familier des négociations internationales, il arrive bien souvent que cette soi-disant communauté internationale apparaisse comme un monument de cynisme et d'hypocrisie, tant ce qui apparaît dans les relations entre États est gouverné par des intérêts purs et simples. Ces intérêts sont certes importants et intéressants. Si la Chine a fait des pas considérables vers des accords internationaux en vue de lutter contre le changement climatique, notamment pour la COP21, ce n'est pas par solidarité internationale ; c'est parce qu'elle connaît des problèmes environnementaux importants, que c'est devenu un problème majeur et que c'est donc la

---

4 Pascal Lamy a été directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 2005 à 2013.

légitimité du pouvoir chinois qui est en cause.

Est-ce que, pour autant, il n'y aurait rien à faire aussi longtemps que ce travail mental de conscientisation n'est pas là ? Non. Si on prend l'exemple des objectifs de développement durable décidés par l'Assemblée générale des Nations unies – donc par une représentation institutionnelle de la « communauté internationale » –, c'est un pas en avant. Surtout au regard de l'expérience de la génération précédente, les objectifs du millénaire inventés par l'ONU du temps de Kofi Annan, qui étaient certes moins nombreux et moins précis que cette nouvelle génération, mais qui ont créé une habitude fondamentale, qui est de l'ordre de la légitimité globale et qui s'appelle l'obligation de rendre compte. À partir du moment où, tous les deux ans, les chefs d'État et de gouvernement se sont sentis obligés de venir expliquer, devant l'assemblée générale de l'ONU, ce qu'ils ont fait dans la réalisation des objectifs du millénaire, ils acceptent d'avoir des comptes à rendre à d'autres que leurs électrices et électeurs. Bien entendu, ils le font à leur manière, en ne mentionnant que ce qu'ils ont fait de bien, mais si vous avez la liste et que vous cochez les cases, vous voyez bien ce qui n'a pas été accompli. Ce progrès va probablement permettre aux opinions, à la société civile, aux citoyens du monde, aux entreprises, d'intervenir plus directement dans la gestion de ce bien commun. Il n'y aura donc pas un syndic, mais des progrès dans la syndication.

Jean Merckaert : Dans le processus de la négociation climat, chacun apporte sa pierre pour faire barrage au réchauffement climatique. Mais la somme de ces pierres ne suffit pas, nous restons dans la perspective d'un réchauffement de 3°C. Comment dépasser les égoïsmes nationaux ? Est-ce en abordant la question du champ des valeurs ou bien se berce-t-on d'illusions en en parlant ? Serait-ce sur le registre spirituel que les négociations internationales peuvent progresser ?

**Pascal Lamy** : Qu'est-ce qui a coincé jusqu'à présent dans la négociation climat ? Deux facteurs : tout d'abord, il reste quelques désaccords sur l'origine du changement climatique. Ce débat est bientôt clos, la majorité de la communauté scientifique faisant le lien entre l'activité humaine, la consommation des ressources sur cette planète et le réchauffement climatique. Mais le second facteur, le plus important, est une affaire de valeurs. Les États-Unis disent aux Chinois qu'ils sont le principal émetteur de CO<sub>2</sub> sur cette planète, et que c'est donc à eux de faire le premier pas. Les Chinois répliquent que les Américains sont le premier émetteur de CO<sub>2</sub> par tête et que c'est donc à eux de le faire. Ce qui sépare ces deux positions, c'est la notion de justice. Laquelle de ces deux positions est celle qui est juste du point de vue moral ? Je pense personnellement que c'est la version chinoise qui est moralement la plus respectable. Nous ne parviendrons à un accord que si cette différence de l'ordre des valeurs est réduite, ce qui n'est pas simple à réaliser. Les valeurs, par définition, on y tient, on y croit, on considère que c'est constitutif de notre identité. La seule manière de procéder est de commencer par comprendre les valeurs des autres, que j'appelle les sagesses, au pluriel, car il y en a plusieurs. Nous avons la nôtre, il y en a d'autres. Beaucoup de gens en Asie et en Afrique vous diront que le système international a été conçu et pensé par des esprits occidentaux, que le logiciel de la gouvernance internationale a été créé par des occidentaux et que rien ne les oblige à adhérer aux principes de valeur qui les fondent ? Tant que ce débat n'a pas lieu, il n'y aura pas de progrès possible.

Jean Merckaert : Dans quelle mesure le succès de certaines négociations est justement dû à un accord sur les valeurs ? Jean-Michel Severino, vous avez cité la négociation sida comme un processus international qui a abouti à des résultats significatifs. Que peut-on en retirer comme apprentissage ?

**Jean-Michel Severino** : Le processus de gestion du traitement de l'épidémie du sida est intéressant, car le sida ne fait pas l'objet d'un traité, mais représente le genre de cause mondiale où on a réussi à juguler sinon éliminer totalement cette pandémie, grâce à une convergence de la problématique morale et des intérêts. À un moment donné, il y a eu, d'un côté, une énorme pression des opinions publiques et des mouvements sociaux qui ont mis en avant la dimension éthique et humaine et le caractère terrible de l'endémie et, de l'autre, une série d'innovations technologiques qui ont permis la mise à disposition de traitements à bas coût. Des mécanismes se sont mis en place pour faire accéder le plus grand nombre à ces

traitements, grâce à des mobilisations financières qui sont devenues très importantes dans l'aide publique au développement. À un moment donné, poussés par un mouvement d'opinion fondé sur une approche éthique et une défense de la cause, les industriels de l'industrie pharmaceutique et les gouvernements ont réussi à trouver un terrain d'entente.

Pour le climat, c'est un peu la même chose : à quel moment parviendrons-nous à une convergence de l'éthique et des intérêts ? Nous nous en approchons pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la mobilisation des opinions publiques mondiales s'est considérablement accrue. Quand il y a mobilisation dans un pays comme la Chine, malgré un régime autoritaire, cela compte pour la soutenabilité politique du régime. Partout dans le monde, on constate l'accès à une meilleure information sur les enjeux ; elle est disponible, malgré les climatosceptiques. On observe une mobilisation croissante autour des aspects de justice, de répartition des efforts de chacun. Le combat devient plus efficace grâce à trois avancées.

1. Nous disposons de technologies qui n'existaient pas il y a 10 ou 20 ans.
2. La conjoncture macroéconomique a un peu bougé. Il y a encore deux ans, les pays émergents et pauvres étaient en croissance forte et les pays industrialisés, Europe et USA, en panne économique, ce qui n'était pas favorable aux transferts de fonds vers les pays pauvres. Il y a aujourd'hui un peu plus d'aisance budgétaire pour un certain nombre de pays, même si ce n'est pas visible en France.
3. Nous assistons à une transformation très profonde du monde économique et des entreprises car nous arrivons à un moment de bascule où les intérêts de la plupart des secteurs économiques finissent par devenir supérieurs à ceux des pétroliers et des producteurs d'énergie carbone.

Le monde agro-alimentaire, ce qui est nouveau, est monté dans une forme de révolte contre les producteurs de charbon et de pétrole, car il est impacté par la transformation du changement climatique et que son modèle économique à moyen terme est remis en cause. Les rapports de force dans l'industrie se transforment. L'industrie de l'assurance, par exemple, a basculé dans le camp de la lutte contre le changement climatique car elle voit monter les factures et craint que son modèle économique ne soit pas soutenable à l'échelle de 15 à 20 ans. À la question du coût de la lutte contre le changement climatique, la réponse n'est plus celle de rapports économiques comme celui de Nicholas Stern qui comparait le coût de l'inaction par rapport au coût de la lutte. Aujourd'hui, la réalité s'impose dans le monde industriel proprement dit : s'il n'y a pas de lutte efficace, ça va coûter extrêmement cher à tous les acteurs du monde industriel. Donc la machine se met en place.

Jean Merckaert : Les limites en matière climatique sont claires et connues : nous ne devons pas émettre plus de 600 gigatonnes de carbone avant 2050. Or, il est clair que les réserves en cours d'exploitation ou en passe de l'être (charbon, pétrole et gaz) émettraient 3 000 gigatonnes de carbone. Donc on explose les 2 °C. Dans le même temps, on sait bien que l'exploitation de ces ressources font la richesse considérable d'un certain nombre d'acteurs très puissants, de l'ordre de dizaines de milliers de milliards de dollars ! Comment dépasser cette contradiction ? Faut-il, comme y invite le pape, passer par la norme, fixer ces limites infranchissables ?

**Jean-Michel Severino** : Ces problèmes seront résolus par une combinaison de normes, d'innovations technologiques et de transferts financiers. Les normes ne servent à rien si elles ne sont pas réalistes. Prenons un exemple intra-européen : le modèle polonais est exclusivement fondé sur le charbon qui assure des centaines de milliers d'emplois. On ne peut pas imposer brusquement aux Polonais de nouvelles normes, alors que c'est déjà un pays nettement moins riche que la moyenne européenne. Il faudra négocier un compromis en acceptant de payer une partie de la facture pour les aider à intégrer des normes contraignantes. Le contribuable français, à un moment donné, devra assumer qu'une partie de son argent aille à un mineur polonais, dans la construction de nouvelles infrastructures et le financement de créations d'entreprises et même accepter un peu plus de plombiers polonais en France. C'est cela la solidarité européenne, et il faut transposer ce débat à l'échelle mondiale. Cela nous effraie en tant que contribuables, mais si nous ne le faisons pas, cela nous coûtera beaucoup plus cher. La solidarité peut être un acte de confraternité ou un calcul bien compris. Il faudra aller parfois très loin au-delà de nos frontières et convaincre des pays en développement de changer de modèle économique, car on ne peut pas leur interdire de croître. Il faut décarboner le mode de croissance des pays en développement et trouver des solutions

répondant à l'intérêt général. Prenons un cas précis : je suis investisseur social dans une activité que soutient Pascal Lamy à titre personnel. Nous investissons notamment dans des sociétés qui favorisent l'accès à des technologies vertes dans le monde rural, dont la démographie est galopante en Afrique, notamment sur les rives du fleuve Sénégal. Nous créons ainsi de l'emploi local et permettons à des entreprises qui ont un équilibre financier de commander des équipements à des pays industrialisés dont la France fait partie. Nous évitons à des populations de quitter leur vallée et d'aller prendre le bateau en Lybie pour traverser la Méditerranée, et nous décarbonnons le mode de croissance et l'accès à l'énergie en Afrique. Il y a un transfert financier d'une économie industrielle riche en épargne vers une économie sans épargne. Est-ce de la solidarité ? Est-ce de l'intérêt ? Les deux se mélangent, faisant converger tout le monde sur des actions structurantes, vers des solutions.

Jean Merckaert : Un des points d'achoppement de la COP21, c'est le fond vert qui requiert 100 milliards de dollars par an alors que nous en sommes à moins de 20 milliards aujourd'hui. Les pays riches sont-ils crédibles avec des engagements aussi faibles ? Le PIB mondial étant de 75 000 milliards, on pourrait imaginer que, pour une cause aussi importante que celle du climat, 100 milliards soient une goutte d'eau facile à mobiliser.

**Pascal Lamy** : Une des preuves qu'il n'y a pas en réalité de communauté internationale, c'est qu'il n'y a pas de contribuable international. Donc si on veut fonder l'organisation de la société internationale sur les mêmes principes qu'une organisation humaine de moindre dimension, on retombe sur le même problème : quelle est la taille des mailles de cette solidarité ? Les mailles sont très étroites dans les familles, puis de plus en plus lâches au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'individu. La doctrine sociale de l'Église a appelé à la norme et, peu à peu, construit le concept d'autorité publique universelle. Mais qui est l'auteur de la norme dans le système international, qui la décide ? Ce sont 200 États-nations souverains, coagulés, à la mesure de leur volonté individuelle, avec un principe passablement farfelu – mais qui est le fondement du système international – qui est l'égalité des États-nations. Celui qui dit que les îles Tonga égalent les États-Unis. Il existe donc une distance considérable entre la théorie politique que nous opérons et la réalité. Il y a des normes dans certains domaines et d'autres où c'est plein de trous. La crise de 2008 s'est produite car l'industrie financière était la plus globalisée et la moins régulée. Concernant l'évasion fiscale, ce n'est que récemment que le G20 a commencé à se donner des règles pour que les multinationales n'abusent pas trop de ce qu'on appelle diplomatiquement « l'optimisation fiscale excessive ».

Si on reprend l'exemple du changement climatique, les émissions de carbone conduisent au réchauffement de l'atmosphère et ce dégât n'est pas intégré dans les comportements économiques. On émet du carbone et personne ne paye. Les économistes ont une solution très simple : il faut fixer un prix au carbone qui « internalise cette externalité ». On va faire en sorte que le prix du carbone soit intégré dans les processus de production. Dans le capitalisme de marché globalisé dans lequel nous vivons, c'est une solution plus efficace, plus rapide et plus juste de donner un prix au carbone. Si on agit de façon programmée, cela permettra peut-être à la Pologne de s'ajuster sur 5 ou 10 ans. Mais il existe aussi d'autres leviers que la régulation et les normes, y compris ceux qui mobilisent le consommateur.

## DÉBAT

**Table des questions<sup>5</sup>** : Comment les États en sont-ils arrivés à perdre le monopole de l'action collective ? Quel impact peut-on attendre réellement des actions des ONG ?

**Jean-Michel Severino** : L'une des raisons de cette perte du monopole de l'action collective est la densification de la population sur la planète et notre division en États dans un monde où le marché est globalisé. Les États ont un temps de retard très important par rapport aux problèmes structurels. Le temps de décision collective dans un système où il n'y a ni patron mondial, ni syndicat, est si long que les problèmes explosent entretemps car les interdépendances se sont accrues de façon massive. Beaucoup d'acteurs privés, industriels, financiers, non lucratifs s'emparent de ces problèmes, les traitent et font avancer ces causes

---

5 Alberte Luciani et Mathieu Monconduit, membres du conseil des Semaines sociales de France, relayaient les questions des participants.

publiques en s'investissant eux-mêmes, en s'auto-légitimant. Cette situation a généré une explosion de la société civile mondiale qui est devenue la grande motrice de la résolution de la plupart des grandes causes collectives de la planète.

Par nature, les États ont du mal à traiter de certains sujets essentiels à la résolution de nos problèmes collectifs, notamment ceux liés aux innovations technologiques par manque de compréhension du fonctionnement des marchés globaux. Ils laissent ainsi la primauté à des acteurs hors l'État avant de finalement s'en emparer.

**Pascal Lamy** : La société civile intervient de plus en plus dans ces questions, et ceci à deux titres. D'abord pour faire pression sur les États sans entamer leur monopole, dans la mesure où ils restent grandement responsables de la régulation de notre monde. De fait, la politique internationale joue très peu dans les élections. La société civile intervient également à un autre titre qui, lui, remet en cause le monopole des États : elle s'engage, elle agit, elle prend des initiatives, adopte des comportements, des programmes, forme des coalitions qui font bouger les choses alors même que les États n'arrivent pas à trouver les consensus nécessaires. Le cas du sida est flagrant : ce sont des ONG comme Médecins sans frontières ou ACT Up – qui n'avaient pourtant pas les mêmes méthodes d'action – qui ont abouti à une mobilisation de la société civile sur beaucoup de continents et ont été un élément fondamental de cette coalition. Ce ne sont donc pas les États qui ont maîtrisé cette épidémie. Un grand nombre d'associations de la société civile sont partie prenante de la COP21, ainsi que des organisations comme WWF ou Greenpeace, multinationales bien organisées qui aujourd'hui pèsent. Si on prend l'exemple de l'océan, on n'a pas vu beaucoup, chez nous, de manifestations sur la surpêche, la surexploitation des fonds marins ou l'acidification des océans. Cette réalité est peut-être difficilement perceptible alors même que c'est l'écosystème majeur de la planète. Par contre en Australie, en Argentine, au Chili, en Nouvelle-Zélande, les gens se sont mobilisés. On observe que là où la société civile s'est mobilisée, s'est engagée, a agi, c'est allé plus vite.

Jean Merckaert : À propos de la perte de monopole des États, ceux-ci n'auraient-ils pas abandonné une partie de leur capacité à réguler en ouvrant leurs frontières aux capitaux ? La mobilité est un facteur de puissance considérable. Les États sont engagés dans une course pour attirer les investisseurs privés en ajustant à tout va leur fiscalité, leurs normes sociales et sanitaires ; c'est même, pour certains, leur unique politique. Ne faudrait-il pas revenir sur cette libre circulation des capitaux ?

**Jean-Michel Severino** : Il serait très difficile de revenir sur la libre circulation du marché des capitaux, des biens et des services, et même des hommes, car la revendication de toute la planète est de bouger. Il n'y a plus aucun sens économique à dire aujourd'hui qu'on veut travailler dans ses frontières nationales. Un repli des marchés financiers signifierait un effondrement pour notre pays et la moitié de la population française serait au chômage. Il existe également des revendications éthiques humaines à bouger et être citoyen du monde, et on ne peut l'être que si les marchés eux-mêmes bougent. En revanche, lors du grand mouvement de libéralisation économique qui a démarré dans les années 70, l'entente des États n'a pas été à la hauteur de ces ouvertures pour réguler les activités financières. Notre enjeu n'est pas de revenir sur ces ouvertures, mais de créer des régulations partagées. L'univers de la finance a connu beaucoup de progrès cette dernière décennie, la crise de 2008 ayant servi de révélateur. Le contrôle des banques et des marchés financiers marque des progrès, certes insuffisants, mais significatifs.

Le monopole de l'action collective des États s'est estompé avec l'apparition de grands acteurs individuels ou collectifs dont la puissance de feu est considérable. Dans le domaine de la santé, par exemple, avec 40 milliards de dollars par an de décaissement, Bill Gates fait de la politique de santé publique planétaire. Il est le promoteur de deux des plus grandes innovations de santé publique de ces 30 dernières années, que sont le Gavi-Alliance du vaccin et le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'impact de la fondation Bill-et-Melinda-Gates est gigantesque, en dehors de ces deux champs, sur tout l'univers des maladies transmissibles. Il n'y a pas de solution innovante technologiquement dans la pharmacopée, pas de système d'action pertinent et efficace pour l'accès aux soins des populations pauvres qui ne passe par cette fondation. On s'est créé un acteur plus puissant que l'OMS.

*- Qui va susciter une utopie et comment va être financée cette utopie ?*

**Pascal Lamy** : Qui va payer pour la sécurité sociale collective mondiale ? Là on est en pleine utopie ! On a déjà du mal à payer nos impôts et nos cotisations sociales, on renâcle toujours à sortir de l'argent de sa poche pour la collectivité et là on nous demanderait de le faire pour la collectivité mondiale ? On n'en est pas là. Le montant de redistribution est aujourd'hui faible. Le compte d'exploitation consolidé de ceux qui opèrent dans la solidarité mondiale

– l'ONU, les organisations internationales, l'aide au développement – doit être de l'ordre de 200 milliards de dollars, soit moins de 20 % des dépenses d'armement de ce monde et environ 10 % du total de la rente pétrolière et gazière. C'est donc peu en termes de solidarité. L'idée qui a dominé pendant 50 ans que l'aide au développement ne peut que dépendre des budgets publics, donc de l'argent du contribuable, est en train de changer. La conférence qui s'est déroulée à Addis-Abeba sur le financement du développement a mis en avant les acteurs privés et notamment l'industrie financière. Le moteur financier du développement ne passe plus aujourd'hui d'abord par des sources publiques mais aussi par les transferts des travailleurs immigrés qui envoient de l'argent à leur famille. Cette solidarité personnelle représente 300 milliards de dollars par an, c'est-à-dire trois fois plus que l'aide au développement classique.

– *Quelle est la place des réseaux sociaux, d'Internet dans la création d'utopie et quelle évaluation peut en être faite ?*

**Pascal Lamy** : Les réseaux sociaux provoquent évidemment une révolution qui fait ses effets petit à petit avec une infinité de conséquences et de modalités en fonction des pays et des cultures. Ils influent sur la constitution d'une communauté humaine, nos capacités à échanger des idées. Ils rendent aussi le leadership politique plus difficile car ils entraînent une individualisation très rapide des comportements et des opinions. Nous sortons du vieux monde où les syndicats, les Églises, les partis donnaient des mots d'ordre, des consignes qui étaient suivies. Les réseaux sociaux sont un gigantesque instrument anticonsigne, qui peuvent rendre plus libre, plus éduqué, mais sont aussi source d'informations de qualité très médiocre, du bruit et pas de musique.

**Jean-Michel Severino** : J'ai fait partie du panel organisé par le secrétaire général des Nations Unies qui a eu pour charge de définir le cadre des objectifs de développement durable. Avec une douzaine de personnes, nous avons passé dix-huit mois à essayer de structurer ces objectifs pour les mettre sur la table des négociateurs des différents pays. Ce qui en est sorti est à 90 % ce que nous avons préconisé. Nous avons passé notre temps à écouter la planète, processus éprouvant psychologiquement car nous avons écouté, vu et entendu toutes les plaies de ce monde. Le nombre de problèmes sanitaires, psychologiques et économiques que notre monde connaît est effrayant et il n'y aurait pas de sens à tenter de hiérarchiser et classer ces souffrances. Nous avons vu s'exprimer toutes ces causes, nous avons écouté ce bruit et essayé de le structurer pour lui donner un peu de visibilité. Les objectifs du développement durable, c'est 17 objectifs mais 170 cibles et plusieurs centaines de sous-objectifs et de sous-cibles. Au travers de ce processus, nous nous sommes rendu compte que les ODD étaient un enjeu pour les causes d'intérêt international, car la reconnaissance de ces causes leur permet d'être aidées et financées.

Nous avons beaucoup travaillé pendant cette période d'écoute avec les réseaux sociaux – cette machine à créer de la rumeur – qui permettent de formaliser des utopies, de légitimer des causes grâce au nombre de personnes qu'elles réunissent. Étant légitimées comme causes d'intérêt général, nous avons pensé qu'elles auraient la capacité de se faire entendre pour trouver leur sponsors dans le monde public ou privé et que nous pourrions leur assigner un objectif précis pour les 15 prochaines années, horizon de ces ODD. Je ne vois pas comment travailler autrement qu'au travers de ce bruit, de cette clameur, de la foule extraordinaire qu'est le système des réseaux sociaux. C'est là que se produit l'utopie, le rêve contemporain, la projection dans le monde et aussi la capacité de les financer, parce qu'avec la reconnaissance viennent aussi le crowdfunding et toutes les méthodes alternatives de soutien aux causes générales.